



Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français
 Superficie : 56 790 km²
 Population : 8,1 millions d'habitants

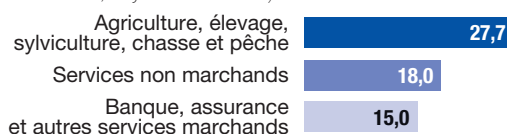
Densité : 142,3 habitants/km²
 Taux de croissance démographique : 2,4 %
 Part de la population urbaine : 42,2 %

Économie

Classement *Doing Business* 2020 : 97^e/190
 Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2019 : 167^e/189
 Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA 2020) : 3,3/6
 Indice compétitivité-prix (Ferdinand, 2018) : 43/100
 Classification Banque mondiale : pays à faible revenu
 Niveau de concentration des exportations (indice de Theil, 2015) : 2,9 (4,3 pour l'ASS¹)
 PIB par habitant (2019) : 676 dollars
 Taux de croissance (2019) : 5,3 %
 Inflation (2019) : 0,7 %
 PIB (2019) : 3 217 milliards de francs CFA

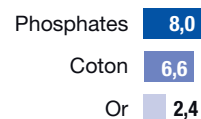
Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2015-2019)



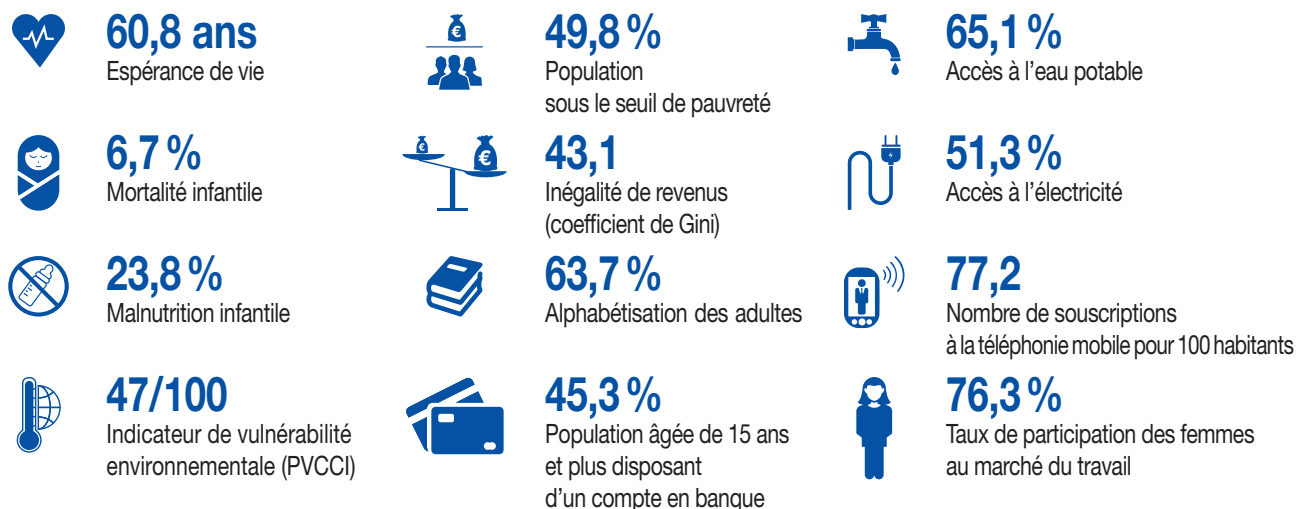
Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2015-2019)



¹ Afrique subsaharienne.

Développement humain et infrastructures



Sources et métadonnées.

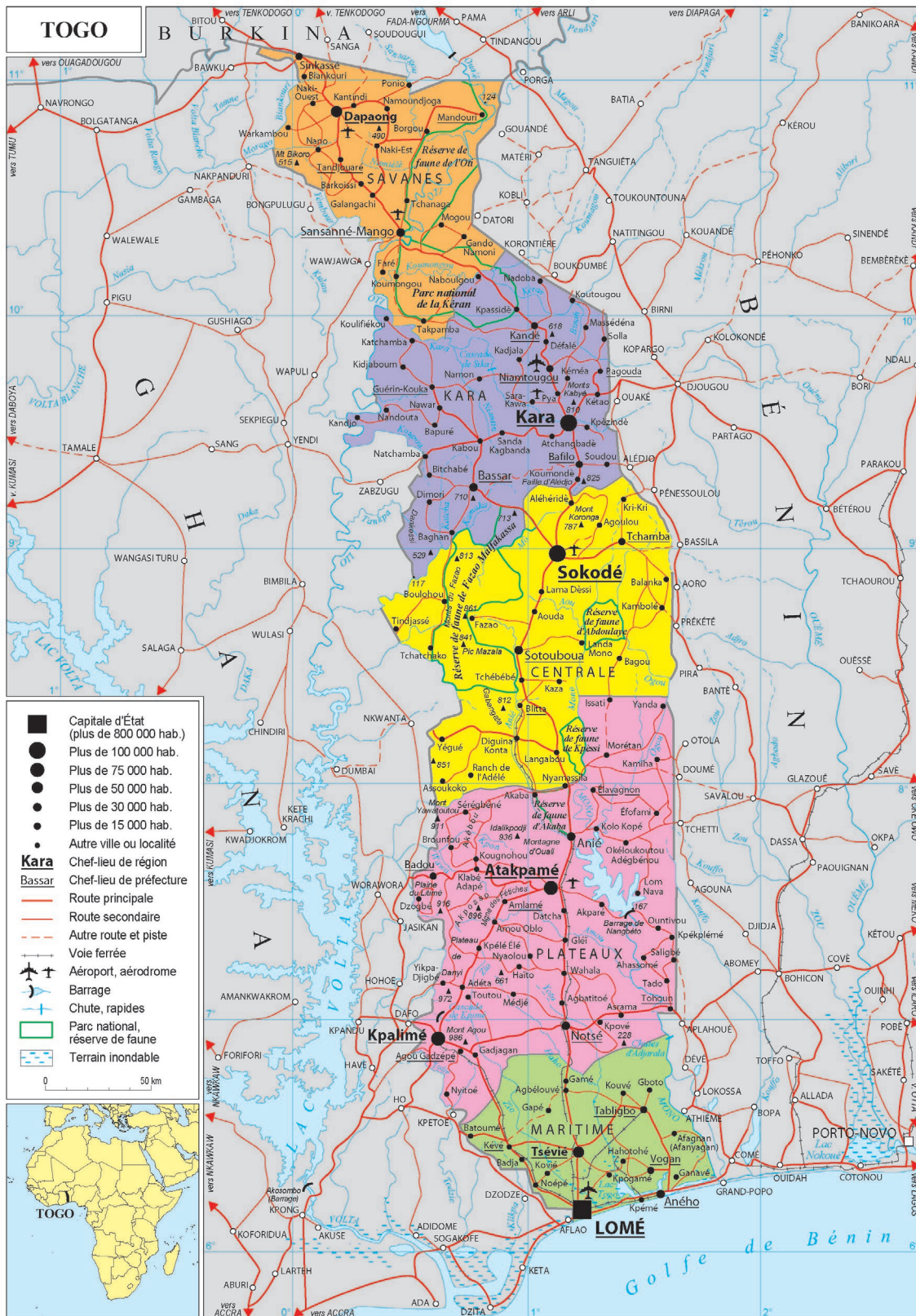
AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

Cette monographie a été réalisée par le [service de l'Afrique et du Développement de la Banque de France](#). Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2020 et susceptibles de révisions; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).

Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Sources et métadonnées](#).

Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.



Faits saillants

- **La crise de la Covid-19 devrait entraîner un ralentissement de la croissance économique du Togo à 1,3 % en 2020, après 5,3 % en 2019.** La situation de *hub* régional du pays le rend vulnérable aux mesures de restriction des déplacements visant à endiguer la propagation du virus et au ralentissement du commerce mondial. Les contraintes qui pèsent sur l'approvisionnement devraient se traduire par une accélération de l'inflation à 2,0 % en moyenne annuelle en 2020, après 0,7 % en 2019.
- **La dynamique de consolidation budgétaire et de diminution de la dette serait également interrompue par la crise.** Le déficit budgétaire global devrait se creuser de 9 points de PIB en 2020 sous l'effet du ralentissement de l'activité et des mesures contracycliques adoptées par les autorités contre la Covid-19, tandis que le déficit courant de la balance des paiements se creuserait de 2 points de PIB (Fonds monétaire international – FMI, octobre 2020).
- **Pour faire face à la crise, les autorités ont obtenu en avril 2020 une augmentation de l'accès au financement du FMI de 97,1 millions de dollars** dans le cadre du programme triennal au titre de la facilité élargie de crédit entamé en 2017. Le pays a également bénéficié d'un moratoire sur le service de la dette à hauteur de 24,4 millions de dollars à fin 2020 au titre de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD), mise en place sous l'égide du G20.
- **Le Togo s'efforce de poursuivre le déploiement de son Plan national de développement (PND) 2018-2022**, d'autant plus essentiel en sortie de crise afin d'assurer la transformation structurelle de son économie. De nombreux projets sont ainsi mis en œuvre par les autorités afin de i) renforcer la position de *hub* régional du Togo ; ii) développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives et iii) renforcer les mécanismes d'inclusion et de développement social.
- **Les élections présidentielles de février 2020 ont conduit à la réélection du Président Faure Gnassingbé, élu pour un quatrième mandat.** Cette candidature a été rendue possible par une révision constitutionnelle, adoptée en 2019, qui a suscité de fortes oppositions et l'intervention de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) comme médiateur.

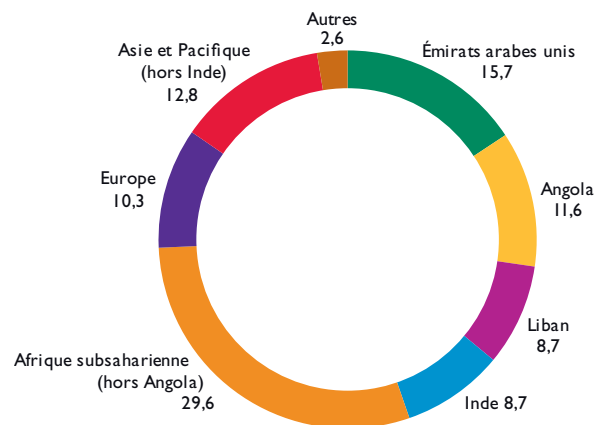
CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

L'économie togolaise dépend largement du secteur agricole, riche en emplois, et qui représente en moyenne 28 % du PIB sur la période 2015-2019.

Il contribue toutefois pour une part moins importante dans la valeur ajoutée que le secteur des services (54 % du PIB), porté par les activités du port de Lomé. Celui-ci constitue en effet un *hub* régional de transit de marchandises et de services associés, à destination des pays voisins enclavés. Les ressources extractives (phosphate, or) et agricoles (cultures vivrières, coton) du pays sont variées, mais les exportations de matières premières représentent une faible part des exportations totales. Le secteur secondaire, dont la part dans le PIB s'élève à seulement 18 % en moyenne sur la

Destinations des exportations du Togo (2014-2018)

(en %, en moyenne sur 5 ans)



Sources : CEPII-BACI et calculs Banque de France.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs du Togo

(productions en milliers de tonnes, prix d'achat en francs CFA(XOF), par kilogramme)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Igname	814,0	832,0	858,8	877,9
Manioc	1 027,5	1 052,5	1 089,5	1 113,4
Maïs	826,9	854,7	886,6	917,5
Mil et sorgho	299,3	302,2	303,3	306,3
Riz paddy	137,1	140,5	145,5	148,5
Coton-graine	110,0	117,2	137,3	153,7
Prix d'achat	230,0	230,0	250,0	265,0
Café	17,0	18,5	19,1	21,3
Prix d'achat	665,0	825,0	750,0	625,0
Cacao	10,4	12,3	12,7	14,3
Prix d'achat	1 027	1 109	1 263	850
Arachide	42,8	43,5	43,8	43,8
Phosphates	843,5	732,5	1 020,1	703,6

Sources : BCEAO et administrations nationales.

période 2014-2018, a pour vocation de se développer, les autorités souhaitant favoriser la transformation locale des matières premières dans le pays.

L'endettement public du pays a fortement augmenté au cours de la précédente décennie.

Selon la [dernière analyse de viabilité de la dette du FMI \(mars 2020\)](#), cette hausse tendancielle a notamment découlé de fortes dépenses liées au préfinancement de projets d'investissement, de la liquidation d'entreprises d'État déficitaires, ou encore de l'accumulation d'arriérés en période de déficits élevés. Sous l'effet d'une forte progression de la dette intérieure, qui représente les deux tiers de la dette totale, la dette publique a atteint un pic de près de 80% du PIB en 2016. Les autorités ont cependant lancé, depuis 2016, une démarche de consolidation budgétaire, associée à une politique active de paiement d'arriérés et de remboursement anticipé d'obligations nationales à rendement élevé. Cela a permis d'amorcer un assainissement de la situation financière, ainsi qu'un moindre recours aux prêts commerciaux, en faveur d'émissions obligataires sur le marché régional.

Le secteur bancaire est relativement concentré et compte quinze établissements de crédit dont les trois premiers se partagent l'essentiel du marché (Ecobank Togo, Oragroup et UTB). La solvabilité du secteur est affectée par la situation très dégradée des deux banques publiques du pays, en cours de privatisation. Hormis ces deux établissements, le reste du secteur bancaire affiche une solvabilité conforme à la réglementation. La profondeur du système financier

est plus faible que dans le reste de l'Afrique subsaharienne (ASS), le ratio du crédit intérieur total au secteur privé sur le PIB atteignant en 2019 35,1%, contre 44,7% en ASS (Banque mondiale). L'inclusion financière dépasse la moyenne de l'Afrique subsaharienne, grâce notamment au développement de la banque mobile. Ainsi, plus de 45% de la population de 15 ans et plus disposent d'un compte en banque en 2017, contre une moyenne régionale de 42,6% en ASS (*Global Findex database*, dernières données disponibles).

CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

La dynamique de croissance observée en 2019 (5,3%, après 4,9% en 2018) serait interrompue par la crise de la Covid-19 en 2020. En 2019, la croissance a notamment été tirée par la consommation privée (contribution de 5,7 points de PIB) et par l'investissement (2,9 points), tandis que la consommation publique accusait un net recul (-1,9 point). Sur le plan sectoriel, le secteur tertiaire est apparu particulièrement dynamique, avec une contribution de 3,9 points à la croissance du PIB en 2019 (contre 0,5 point et 1 point respectivement pour les secteurs primaire et secondaire). **En 2020, la crise de la Covid-19 devrait conduire à un ralentissement significatif de la croissance, qui s'établirait à 1,3%.** Les mesures visant à endiguer la propagation du virus (fermeture des frontières, restrictions imposées au trafic aéroportuaire, couvre-feu, etc.) perturbent l'activité économique, notamment celle du port de Lomé. En raison de sa position de *hub* régional, les performances économiques du pays sont particulièrement sensibles aux fluctuations de l'activité économique des pays voisins avec lesquels le transit des marchandises s'ef-

Activité économique et inflation au Togo

(en %)

	2017	2018	2019	2020 ^{a)}
Variation annuelle du PIB	4,4	4,9	5,3	1,3
Inflation (en moyenne annuelle)	- 0,2	0,9	0,7	2,0

a) Prévisions.

Source : BCEAO.

fectue. **A contrario, la reprise économique mondiale et régionale prévue dès 2021 par le Fonds monétaire international (FMI) se traduirait par une accélération de la croissance économique, autour de 5,5 % en 2025.**

L'inflation est restée relativement stable, s'établissant à 0,7 % en moyenne annuelle en 2019, après 0,9 % en 2018. Ce léger recul s'explique par une production agricole abondante et une baisse des coûts de communication. En 2020, dans le contexte de la crise de la Covid-19, les pressions inflationnistes pourraient s'accroître en raison notamment des difficultés d'approvisionnement des marchés locaux, l'inflation devant repartir à la hausse et atteindre 2,0 %.

Sur le plan extérieur, le déficit de la balance courante s'est réduit en 2019, s'établissant à - 84,8 milliards (2,6 % du PIB, contre 3,4 % en 2018). Portées par une croissance économique régionale forte, qui favorise les flux de transit de marchandises, les exportations ont globalement progressé en 2019 (+ 10,8 %), alors que la croissance des importations demeure modérée (+ 2,8 %). Les exportations ont été particulièrement dynamiques concernant le phosphate (+ 17 % d'augmentation en un an), l'or (+ 19,5 %) et le cacao (+ 88,8 %). Le déficit de la balance courante devrait cependant se creuser en 2020, en lien avec le ralentissement du commerce mondial dans le contexte de la crise de la Covid-19, de l'ordre de 2 points de pourcentage selon le FMI.

Le déficit budgétaire global (base engagement, dons compris) reste faible en 2019, s'établissant à 1,1 % du PIB en 2019, contre 0,8 % en 2018, reflétant la poursuite des efforts de consolidation budgétaire. Les recettes budgétaires ont continué de progresser en 2019 (+ 6,0 %), de même que les dons (+ 15,6 %). L'augmentation des dépenses provient essentiellement de la hausse des dépenses en capital (+ 16,4 %), tandis que l'accroissement des dépenses courantes demeure plus limité (+ 6,3 %). Le pays respecte depuis trois années consécutives le critère de convergence régional sur le déficit budgétaire, fixé à 3 % du PIB, notamment grâce à un niveau élevé de mobilisation des ressources domestiques (21,7 % du PIB en 2019). Le déficit budgétaire global devrait cependant se creuser d'environ 9 points de PIB en 2020 selon le FMI (octobre 2020), sous l'effet de moindres

recettes fiscales dues au ralentissement de l'activité et des mesures contracycliques adoptées pour limiter les effets de la crise de la Covid-19 (70 milliards XOF, soit 2 % du PIB).

La poursuite de la réduction du poids de la dette publique devrait être remise en cause par les effets de la crise de la Covid-19. En lien avec l'amélioration du solde budgétaire, la dette publique, bien que toujours élevée, a reculé en 2019, s'établissant à 68,3 %, contre 73,5 % en 2018. Selon la dernière analyse de viabilité de la dette du FMI (mars 2020), le pays présente un risque élevé de surendettement global, notamment du fait du niveau élevé de sa dette intérieure, mais un risque modéré de surendettement extérieur. La crise devrait se traduire par une augmentation de la dette publique en 2020, de 2,6 points (FMI, octobre 2020), en lien avec le ralentissement de l'activité économique et l'augmentation des dépenses du gouvernement.

La solidité du secteur bancaire s'est renforcée en 2019. Le bilan agrégé des établissements de crédit a progressé de 8,1 % par rapport à l'exercice précédent. La forte augmentation du résultat net, qui avait significativement chuté en 2018 (- 81,7 %), a permis un rétablissement des coefficients de rentabilité (14 %) et de marge nette (22,2 %). Le ratio de solvabilité global est en outre repassé au-dessus du seuil minimum réglementaire requis (8,125 %), pour s'établir à 8,8 %. Bien que toujours élevé, le taux de créances en souffrance a diminué en 2019 à 15,9 %, contre 17,2 % en 2018, le taux de provisionnement a reculé, s'établissant à 73,9 % en 2019, après 80,0 % en 2018. La dégradation de la qualité des portefeuilles bancaires attendue en période de crise économique appelle toutefois à la vigilance.

Afin de faire face au creusement des déficits budgétaire et extérieur, le pays a bénéficié du soutien des institutions financières internationales. En avril 2020, il a obtenu de la part du FMI une augmentation de l'accès au financement à hauteur de 48,7 % du quota (97,1 millions de dollars) dans le cadre du programme triennal conclu en mai 2017 au titre de la facilité élargie de crédit. Le Togo a également reçu un financement de 8,1 millions de dollars de la Banque mondiale, par l'intermédiaire de l'Association internationale de développement (IDA), et des financements de 24,6 millions d'euros de la Banque africaine

de développement (BAfD). Le pays a en outre tiré parti d'un allègement de sa dette contractée auprès du FMI dans le cadre du Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) pour un montant équivalent à 8,4 millions de dollars. Enfin, le pays a bénéficié d'un moratoire sur le service de la dette publique, au titre de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD), pour un montant équivalent à 24,4 millions de dollars à fin 2020.

Outre l'infléchissement de la politique monétaire en réponse à la crise de la Covid-19, les mesures prises par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en mars 2020 permettent de soutenir les États de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et leurs plans de relance. Les mesures d'urgence ont été destinées aux banques (injections de liquidités), aux entreprises (reports d'échéances), aux États (« Bons Covid-19 ») et aux particuliers (réductions des coûts d'utilisation des paiements digitaux).

ENJEUX ET DÉFIS

La sortie de crise liée à la Covid-19 constitue le défi principal en 2020-2021, car celle-ci aggrave les vulnérabilités sociales et économiques du pays. Si la crise a débouché sur un léger recul du PIB par habitant (- 1,0% en parité de pouvoir d'achat, source FMI), la pandémie accentue avant tout, selon un récent [rapport des Nations unies](#), les vulnérabilités et inégalités existantes, notamment l'accès aux services de santé et à l'eau ou l'accès à la formation. Les pertes de revenus et la montée du chômage ont particulièrement touché le secteur informel et des secteurs tels que le tourisme, le transport et le commerce, ce qui renforce les inégalités sociales. Selon le [Programme alimentaire mondial \(PAM\)](#), plus de 102 000 personnes se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire au Togo sur la période octobre-décembre 2020, soit une augmentation de 31% par rapport à la même période l'année précédente.

La poursuite des efforts d'amélioration de l'environnement des affaires national devrait favoriser le retour d'une croissance dynamique au Togo. Les autorités togolaises ont engagé de nombreuses réformes afin de permettre au secteur privé de jouer

un rôle clé dans la transformation structurelle de l'économie pour une croissance inclusive et la création d'emplois durables. Parmi les mesures prises ces dernières années en faveur de conditions plus favorables aux affaires, celles relatives à l'enregistrement de la propriété, à l'exécution des contrats, à l'accès au crédit et à l'électricité peuvent être soulignées. Après un gain de 19 places dans le classement *Doing Business* 2019 de la Banque mondiale, le Togo a ainsi progressé de 40 places dans le classement 2020 pour s'établir à la 97^e position. Pour la deuxième année consécutive, le Togo apparaît parmi les dix économies qui ont le plus réformé leur réglementation en vue de faciliter le climat des affaires. Selon le FMI, des progrès demeurent nécessaires dans la résolution des problèmes d'insolvabilité et l'amélioration du cadre juridique. Selon les indicateurs de facilitation des échanges de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les pratiques en matière d'automatisation des procédures à la frontière, de procédures de recours, et de décisions anticipées permettant de réduire le temps nécessaire à la déclaration et au dédouanement peuvent enfin être améliorées.

Le Togo est engagé dans un processus de transformation structurelle de son économie, conformément à la vision stratégique de développement à moyen terme du Plan national de développement (PND) 2018-2022, qui vise à installer une croissance forte, durable et inclusive. D'un coût estimé à 4 622 milliards XOF, ce plan s'articule autour de trois axes : i) la mise en place d'un *hub* logistique et d'un centre d'affaires d'envergure régionale ; ii) le développement des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives et iii) le renforcement des mécanismes d'inclusion et de développement social. Bien que les marges de manœuvre budgétaires du gouvernement soient limitées, les investissements prévus dans le PND sont essentiels pour la croissance de long terme du pays.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

Les autorités togolaises poursuivent leurs efforts afin de renforcer la position de *hub* régional du pays (axe 1 du PND) grâce à la construction de nouvelles infrastructures de communication. Le dédoublement de la RN1, route nationale qui traverse le Togo depuis

Lomé au Sud jusqu'à Cinkassé dans le Nord, constitue ainsi une priorité afin de fluidifier le trafic et réduire le coût de transport. La seconde phase du projet, qui porte sur le tronçon Davié-Atakpamé, devrait faire l'objet d'un partenariat public-privé. Le projet permettra de renforcer la position du port autonome de Lomé, qui représente un point d'accès privilégié à la sous-région.

En août 2019, les autorités togolaises ont lancé les travaux de la plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) afin de développer le secteur industriel du pays grâce à la transformation locale des produits issus de l'agriculture togolaise (axe 2 du PND). Située à une vingtaine de kilomètres de Lomé, la zone industrielle, dont le financement à hauteur de 200 millions d'euros est assuré par la société ARISE Integrated Industrial Platforms (ARISE IIP), permettra d'industrialiser la transformation de nombreux produits agricoles (coton, soja, riz, sésame, etc.) et ainsi d'augmenter la valeur ajoutée des exportations. La PIA, qui devrait être opérationnelle à partir de janvier 2021, pourrait générer 35 000 emplois directs et indirects.

Le gouvernement a également lancé depuis décembre 2017 une initiative d'électrification rurale (CIZO) visant à renforcer l'accès à l'électricité dans le pays (axe 3 du PND). Ce projet devrait permettre à plus de 2 millions de personnes (soit environ 300 000 foyers), de disposer d'un accès à l'électricité à un coût abordable grâce à la distribution de kits solaires individuels. À fin juillet 2019, plus de 23 000 foyers auraient déjà été équipés. Le projet comporte en outre un volet social important et prévoit ainsi l'électrification de centres de santé, l'installation de systèmes d'adduction d'eau potable, ou encore le déploiement de pompes solaires d'irrigation pour les exploitations agricoles. En décembre 2019, les autorités togolaises ont ainsi signé un accord avec la Banque africaine de développement pour financer le [projet d'appui au volet social du programme CIZO d'électrification rurale du Togo \(PRAVOST\)](#), qui sera exécuté sur une durée de quatre ans.

ANNEXE

Togo – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et variations en %)

	2016	2017	2018	2019
Ressources	4 081,3	4 012,7	4 273,2	4 545,4
PIB nominal	2 659,0	2 798,7	2 979,6	3 216,8
Importations de biens et services	1 422,3	1 213,9	1 293,6	1 328,6
Emplois	4 081,3	4 012,7	4 273,2	4 545,4
Consommation finale	2 294,9	2 429,2	2 572,9	2 682,6
Publique	455,6	530,2	549,1	514,3
Privée	1 839,4	1 899,0	2 023,8	2 168,2
Formation brute de capital fixe ^{a)}	851,1	661,0	754,5	847,5
Exportations de biens et services	935,4	922,4	945,9	1 015,3
Épargne intérieure brute	364,1	369,5	406,7	534,3
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 487,0	- 291,5	- 347,7	- 313,3
Taux d'investissement (en% du PIB)	32,0	23,6	25,3	26,3
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	5,6	4,4	4,9	5,3
Déflateur du PIB	1,9	0,9	1,5	2,5
Prix à la consommation, en moyenne	0,9	- 0,2	0,9	0,7

a) Y compris variations de stocks.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Togo – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2016	2017	2018	2019
Recettes et dons	713,0	712,6	765,3	821,7
Recettes budgétaires	637,4	624,1	659,4	699,3
Recettes fiscales	575,0	563,2	546,9	626,2
Recettes non fiscales	62,4	60,9	112,5	73,1
Dons	75,6	88,5	105,9	122,4
Dépenses et prêts nets	884,4	720,3	788,4	858,6
Dépenses totales	884,4	720,3	788,4	858,5
Dépenses courantes	562,1	545,8	586,7	623,7
Traitements et salaires	183,8	192,8	200,4	214,6
Autres dépenses courantes	328,0	304,4	316,0	323,2
Intérêts	50,3	48,6	70,4	85,9
Sur la dette intérieure	32,8	38,7	61,6	77,0
Sur la dette extérieure	17,6	9,9	8,8	8,9
Dépenses en capital	322,2	174,5	201,7	234,7
Sur ressources intérieures	177,3	104,4	70,8	112,3
Sur ressources extérieures	144,9	70,0	130,9	122,5
Dépenses des fonds spéciaux	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts nets	0,0	0,1	- 0,0	0,1
Solde global base engagements (hors dons)	- 247,0	- 96,2	- 129,0	- 159,3
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 171,4	- 7,7	- 23,1	- 36,9
Solde primaire de base ^{b)}	- 51,7	22,5	72,3	49,1
Ajustement base caisse	90,1	- 50,4	- 64,8	- 0,6
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	90,1	- 50,4	- 64,8	- 0,6
Solde global base caisse (hors dons) ^{c)}	- 156,8	- 146,7	- 193,7	- 160,0
Solde global base caisse (dons compris) ^{c)}	- 81,2	- 58,2	- 87,8	- 37,5
Financement	81,2	58,2	87,8	37,5
Financement intérieur net	18,6	53,6	23,3	- 131,7
Bancaire	- 55,1	8,6	22,8	- 68,7
Non bancaire	73,7	45,1	0,5	- 63,0
Financement extérieur net	62,7	4,5	64,5	169,2
Ajustement statistique	0,0	0,0	0,0	0,0
Dette publique	2 119,2	2 020,2	2 191,0	2 196,6
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	24,0	22,3	22,1	21,7
Dépenses courantes	21,1	19,5	19,7	19,4
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 6,4	- 0,3	- 0,8	- 1,1
Dette publique	79,7	72,2	73,5	68,3

a) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses et prêts nets.

b) Solde primaire = recettes budgétaires – (dépenses courantes – intérêts sur dette publique extérieure et intérieure) – (dépenses en capital sur ressources intérieures).

c) Solde base caisse = solde base engagements + ajustement base caisse.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Togo – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2016	2017	2018	2019
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 258,7	- 56,1	- 102,7	- 84,8
I - Biens et services	- 487,0	- 291,5	- 347,7	- 313,3
Balance des biens	- 571,7	- 373,8	- 434,6	- 398,5
Exportations de biens FOB	614,2	591,5	600,4	665,3
dont : phosphates	46,9	39,6	46,2	54,1
coton	30,2	42,3	49,1	42,7
or	14,6	20,1	10,2	12,1
cacao	8,1	3,1	5,1	9,6
Importations de biens FOB	- 1 185,9	- 965,3	- 1 035,1	- 1 063,9
Importations de biens CAF	- 1 340,5	- 1 091,0	- 1 176,0	- 1 253,1
dont : biens d'équipement	- 323,3	- 202,5	- 209,6	- 227,0
produits pétroliers	- 130,5	- 139,2	- 149,4	- 163,4
produits alimentaires	- 142,3	- 145,7	- 166,9	- 162,1
Balance des services	84,7	82,3	86,9	85,3
dont fret et assurances	- 154,6	- 125,7	- 140,9	- 189,2
2 - Revenus primaires	25,8	2,9	10,7	24,3
dont intérêts sur la dette	- 8,8	- 9,9	- 8,8	- 11,4
3 - Revenus secondaires	202,4	232,5	234,3	204,2
Administrations publiques	42,3	60,8	54,3	24,4
dont aides budgétaires	11,3	11,3	32,2	20,4
Autres secteurs	160,1	171,6	180,0	179,8
dont transferts de fonds des migrants	192,6	168,6	219,7	223,5
b - Compte de capital	163,6	141,4	175,7	215,8
c - Compte financier	- 159,8	77,5	59,0	- 37,8
Investissements directs	179,7	- 70,3	139,5	318,4
Investissements de portefeuille	- 160,5	176,6	91,9	- 210,7
Autres investissements	- 179,0	- 28,8	- 172,4	- 145,4
Financement exceptionnel (pour mémoire)	0,0	0,0	0,0	0,0
d - Erreurs et omissions nettes	- 2,5	2,2	3,0	0,0
e - Solde global (a + b - c + d)	62,0	10,1	17,0	168,8
Taux de couverture ^{a)}	65,8	76,0	73,1	76,4
Solde courant (en% du PIB)	- 9,7	- 2,0	- 3,4	- 2,6
Solde global (en% du PIB)	2,3	0,4	0,6	5,2

a) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Note : La sous-rubrique « transferts de fonds des migrants » retrace uniquement les flux bruts entrants des transferts de fonds des migrants, tandis que le poste « autres secteurs » retrace le solde des transferts courants au titre des autres secteurs (ménages, ISBLM, etc.).

Source : BCEAO.

Togo – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2016	2017	2018	2019
Court terme	374	432	714	807
Moyen terme	693	603	411	475
Long terme	34	41	43	40
Total	1 101	1 076	1 168	1 322

Source : BCEAO.

Togo – Bilan simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

Actif				Passif			
	2017	2018	2019		2017	2018	2019
Opérations de trésorerie et interbancaires	478	518	515	Opérations de trésorerie et interbancaires	695	657	731
Opérations avec la clientèle	1 135	1 217	1 387	Opérations avec la clientèle	1 526	1 734	1 899
Opérations sur titres et diverses	874	937	989	Opérations sur titres et divers	218	238	189
Valeurs immobilisées	127	139	149	Provisions, fonds propres et assimilés	174	182	221
Total	2 614	2 811	3 040	Total	2 614	2 811	3 040

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Togo – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2017	2018	2019
I. Produits bancaires	236	252	296
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	16	18	19
Produits sur opérations avec la clientèle	118	117	120
Produits sur opérations sur titres et diverses	48	54	56
Produits sur opérations de change	45	50	90
Produits sur opérations hors bilan	6	6	6
Produits sur prestations de services financiers	3	4	4
Autres produits d'exploitation bancaire	3	2	2
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées	0	0	0
Produits divers	0	0	0
Déduction des intérêts sur créances en souffrance	-2	0	0
2. Charges bancaires	114	120	156
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	25	26	23
Charges sur opérations avec la clientèle	45	50	49
Charges sur opérations sur titres et diverses	6	7	7
Charges sur fonds propres et assimilés	0	1	1
Charges sur opération de change	33	34	73
Charges sur opérations hors bilan	0	0	1
Charges sur prestations de services financiers	1	3	2
Autres charges d'exploitation bancaire	4	1	0
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	0	0	0
Charges diverses	0	0	0
3. Produit net bancaire (1 - 2)	122	131	140
4. Produits accessoires nets	38	2	2
5. Produit global d'exploitation (3 + 4)	160	133	141
6. Frais généraux	78	87	86
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	6	11	10
8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)	75	36	45
9. Provisions nettes sur risques	49	39	14
10. Réintégration des intérêts sur créances en souffrance	0	0	5
11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)	26	- 3	37
12. Résultat exceptionnel net	4	16	1
13. Résultat sur exercices antérieurs	0	0	0
14. Impôt sur les bénéfices	7	8	7
15. Résultat (11 + 12 + 13 - 14)	24	4	31

Note : L'entrée en vigueur du nouveau plan comptable bancaire (PCB) a conduit à la suppression du compte « produits divers ». Le solde de ce compte a été réparti entre les comptes suivants : « produits sur opérations de change », « produits sur opérations hors bilan », « produits sur prestations de services financiers » et « autres produits d'exploitation bancaire ».

Les charges bancaires ont également subi des modifications liées au nouveau PCB.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Togo – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2017	2018	2019
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB)	72,7	74,7	68,8
Coefficient de rentabilité (résultat net / fonds propres)	13,6	2,4	14,0
Taux de marge nette (résultat net / produit net bancaire)	19,4	3,3	22,2
Taux brut de créances en souffrance (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	15,4	17,2	15,9
Taux net de créances en souffrance (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	5,2	4,0	4,7
Taux de provisionnement (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	69,9	80,0	73,9

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Togo – Indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2017	2018	2019
Ratio de couverture des risques (solvabilité)	8,4	6,2	8,8
Rapport de liquidité	92,8	100,0	108,0

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Togo – Banques respectant les normes prudentielles

(en % des banques déclarantes)

	2018	2019
Représentation du capital minimum par les fonds propres de base Tier 1 (FPB (T1))	85	86
Ratio de fonds propres (Common Equity Tier 1) ($\geq 5,625\%$)	85	64
Ratio de fonds propres de base (T1) ($\geq 6,625\%$)	85	64
Ratio de solvabilité global ($\geq 8,625\%$)	77	71
Norme de division des risques ($\leq 65\%$)	69	71
Ratio de levier ($\geq 3\%$)	85	71
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% du capital de l'entreprise)	100	100
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales ($\leq 15\%$ FPB (T1))	100	100
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs (FPE))	100	100
Limite sur les immobilisations hors exploitation ($< 15\%$ FPB (T1))	92	93
Limite sur le total des immobilisations hors exploitation et des participations ($< 100\%$ FPB (T1))	100	100
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel ($< 20\%$ FPE)	85	93
Coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par les ressources stables ($\geq 50\%$)	69	64
Coefficient de liquidité ($\geq 50\%$)	100	100

Source : Commission bancaire de l'UMOA.